



RAPPEL DE L'ORGANISATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

En raison de l'évolution du contexte épidémique et de l'apparition de variants plus contagieux, nous vous rappelons les règles sanitaires : la distanciation, le lavage des mains, ainsi que le port du masque même étant assis, tant que vous ne consommez pas un plat ou une boisson.

Dans le cadre du renforcement des règles sanitaires, et pour la sécurité de tous, l'organisation du service doit être rigoureusement respectée :

HORAIRES DE LA RESTAURATION :

→ 1^{er} SERVICE DE 11H15 à 12H30

→ 2^{ème} SERVICE DE 12H30 à 13H

MODALITES DE PASSAGE AU SELF :

1. La validation du passage au self se fait uniquement :

- Si l'élève est en possession de son badge
- Et s'il a réservé au préalable

2. Cas d'élèves ayant réservé et sans badge :

→ Admission au self avec son carnet à la fin du service

3. Cas d'élèves n'ayant pas réservé et/ou n'ayant pas son badge

→ Admission au self s'il reste des repas

Nous vous remercions de votre collaboration et comptons sur votre compréhension, pour la préservation de la santé de tous.

La Gestionnaire Agent-comptable

B.PÉTRIS